

# LES CONDITIONS DE PROMOTION ET D'ORIENTATION AU COURS DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE EN SUISSE ROMANDE ET AU TESSIN

## PRATIQUES CANTONALES CONCERNANT L'ORGANISATION D'ÉPREUVES, D'EXAMENS, DE TESTS AINSI QUE L'OBTENTION DE CERTIFICATS OU DIPLÔMES

Année scolaire 2006-2007



Dossier préparé par Françoise Landry



# LES CONDITIONS DE PROMOTION ET D'ORIENTATION AU COURS DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE EN SUISSE ROMANDE ET AU TESSIN

## PRATIQUES CANTONALES CONCERNANT L'ORGANISATION D'ÉPREUVES, D'EXAMENS, DE TESTS AINSI QUE L'OBTENTION DE CERTIFICATS OU DIPLÔMES

Année scolaire 2006-2007



Dossier préparé par Françoise Landry

## Fiche bibliographique

LANDRY, Françoise. - Les conditions de promotion et d'orientation au cours de la scolarité obligatoire en Suisse romande et au Tessin. Pratiques cantonales concernant l'organisation d'épreuves, d'examens, de tests ainsi que l'obtention de certificats ou diplômes : année scolaire 2006-2007 / Françoise Landry. - Neuchâtel : Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRD), 2006. - 31 p. ; 30 cm. - (06.8)

CHF 10.--

Mots-clés: *Promotion scolaire, Notation, Orientation pédagogique, Examen, Diplôme, Test, Passage de classe, Transition primaire-secondaire, Enseignement primaire, Secondaire premier cycle, Suisse romande, Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Tessin, Valais, Vaud*

## Remarque

Ce dossier a été élaboré sur la base des informations contenues dans la législation scolaire ainsi que dans les bulletins scolaires de chaque canton.

## Remerciements

Aux chefs de service de l'enseignement (CSE) de la CIIP qui ont pris le temps de vérifier et de compléter les données contenues dans cette publication.

Cette publication est également disponible sur le site IRDP:  
<http://www.irdp.ch>

*La reproduction totale ou partielle des publications de l'IRD est en principe autorisée, à condition que leur(s) auteur(s) en ai(en)t été informé(s) au préalable et que les références soient mentionnées.*

Photo de couverture : Maurice Bettex - IRDP

**CONDITIONS DE PROMOTION D'UN DEGRE A L'AUTRE/SCOLARITE OBLIGATOIRE/SUISSE ROMANDE ET TESSIN: TABLEAU COMPARATIF**

DEGRES	BERNE	FRIBOURG	GENEVE	JURA	NEUCHATEL	TESSIN	VALAIS	VAUD
<b>1</b>	Suffisant dans la majorité des disciplines de l'enseignement obligatoire	1						
<b>2</b>	Suffisant dans la majorité des disciplines de l'enseignement obligatoire		Atteindre les objectifs d'apprentissage en français et maths, soit la note 4	Suffisant en français et mathématique		Moyenne de 4 dans toutes les matières	Moyenne générale de 4 + moyenne des branches principales de 4	Atteinte des objectifs fondamentaux des disciplines
<b>3</b>	Suffisant dans la majorité des disciplines de l'enseignement obligatoire				Code A, B ou C dans six disciplines au moins parmi les sept disciplines évaluées par un code. Le code D en français ou en mathématique entraîne la non-promotion.		Moyenne générale de 4 + moyenne des branches principales de 4	Atteinte des objectifs fondamentaux des disciplines
<b>4</b>	Suffisant dans la majorité des disciplines de l'enseignement obligatoire		Atteindre les objectifs d'apprentissage en français et maths, soit la note 4	Huit points au moins en français et en mathématique			Moyenne générale de 4 + moyenne des branches principales de 4	Atteinte des objectifs fondamentaux des disciplines
<b>5</b>	Suffisant dans la majorité des disciplines de l'enseignement obligatoire	Le facteur prioritaire dans la décision de promotion repose sur l'obtention d'une note moyenne de 4 entre les branches éliminatoires français et mathématique.	Atteindre les objectifs d'apprentissage en français et mathématiques, soit la note 4		Code A, B ou C dans sept disciplines au moins parmi les huit disciplines évaluées par un code. Le code D en français ou en mathématique entraîne la non-promotion.	Moyenne de 4 dans toutes les matières	Moyenne générale de 4 + moyenne des branches principales de 4	Procédure d'orientation
<b>6</b>	Orientation vers différents niveaux et sections	Orientation dans les filières	Orientation dans les différents niveaux et regroupements	Huit points au moins en français et en mathématique	Orientation dans les filières	2	Moyenne générale de 4 + moyenne des branches principales de 4	Procédure d'orientation
<b>7</b>	Orientation dans les différents niveaux et sections	Moyenne générale de 4 et moyenne des disciplines fondamentales de 4 pour être promu dans la même section	Moyenne annuelle de 3,5 par discipline		Moyenne générale de 4 pour être promu dans la même section + réorientation possible	2	Moyenne générale de 4 + moyenne des branches principales de 4 <sup>3</sup>	Pas plus de 3 points négatifs sur l'ensemble des disciplines, dont au maximum 2 points négatifs en français et en maths
<b>8</b>	Orientation dans les différents niveaux et sections	Moyenne générale de 4 et moyenne des disciplines fondamentales de 4 pour être promu dans la même section	Moyenne annuelle de 3,5 par discipline		Moyenne générale de 4 pour être promu dans la même section + réorientation possible	2	Moyenne générale de 4 + moyenne des branches principales de 4 <sup>3</sup>	Pas plus de 3 points négatifs sur l'ensemble des disciplines, dont au maximum 2 points négatifs en français et en maths
<b>9</b>		Diplôme de fin d'études secondaires	Moyenne annuelle de 3,5 par discipline Attestation de fin de scolarité obligatoire			Licenza dalla scuola media	Diplôme de fin d'études ou Attestation de fin d'études	Pas plus de 3 points négatifs sur l'ensemble des disciplines, dont au maximum 2 points négatifs en français et en maths

-----  
séparation entre primaire et secondaire

<sup>1</sup> ----- = passage automatique, sous réserve des cas particuliers

<sup>2</sup> Accord des conseils de classe pour le Tessin, au secondaire I

<sup>3</sup> Pour les cycles d'orientation à niveaux: moyenne générale de 4 + 2 branches réussies sur 3 (français, allemand, mathématique)

**BERNE****ENSEIGNEMENT PRIMAIRE****1/3**

DEGRES		TYPES D'EVALUATION	OBJETS ET CRITERES D'EVALUATION	ECHELLE ADOPTEE	DISCIPLINES DE PROMOTION	CONDITIONS DE PROMOTION
1 2	semestre 1	Entretien avec les parents	L'entretien repose sur les observations du corps enseignant, sur les travaux et les autoévaluations de l'élève.			En principe, les élèves passent dans l'année scolaire suivante.
	semestre 2	Rapport d'évaluation (sans notes)	L'évaluation porte sur a) les compétences par discipline et par domaine du plan d'études et b) l'attitude de l'élève face au travail et à l'apprentissage de manière globale pour l'ensemble des disciplines.	<i>Evaluation des compétences</i> se traduit par des appréciations : • atteint très largement les objectifs • atteint largement les objectifs • atteint les objectifs • n'atteint que partiellement les objectifs  <i>Evaluation de l'attitude face au travail et à l'apprentissage</i> dans les domaines "motivation", "soin" et "collaboration". L'évaluation porte sur la fréquence de l'attitude adoptée.	Les 7 disciplines de l'enseignement obligatoire	Lorsque l'élève n'obtient pas des résultats suffisants dans la majorité des disciplines obligatoires et qu'une orientation vers une classe spéciale n'est pas indiquée, il ou elle redouble l'année scolaire. La commission scolaire peut toutefois autoriser le passage dans l'année scolaire suivante si l'attitude face au travail et à l'apprentissage ainsi que le comportement social le justifie.
	durant année scolaire	Autoévaluation 1 x / an au minimum	Les élèves procèdent régulièrement à une autoévaluation de leurs compétences ainsi que de leur attitude face au travail et à l'apprentissage et de leur comportement social.			
3 4 5	semestre 1	Entretien avec les parents	Cf. ci-dessus			
	semestre 2	Rapport d'évaluation avec notes	a) l'évaluation porte sur les compétences par discipline et par domaine du plan d'études; des notes par demi-points sont attribuées, qui sont l'expression d'une évaluation globale des compétences par discipline et par domaine et b) l'évaluation est interdisciplinaire et porte sur l'attitude de l'élève face au travail et à l'apprentissage dans toutes les disciplines obligatoires. Une remarque est apportée dans le rapport d'évaluation si l'attitude de l'élève face au travail et à l'apprentissage et nettement différente dans une discipline ou dans l'un de ses domaines.	a) notes 6 : atteint très largement les objectifs définis en allant très nettement au-delà des seuils minimaux fixés. 5 : atteint largement les objectifs définis en allant au-delà des seuils minimaux fixés. 4 : atteint les objectifs définis en satisfaisant aux seuils minimaux fixés. 3 : n'atteint que partiellement les objectifs définis en se situant en dessous des seuils minimaux fixés. 2 : n'atteint pas la plupart des objectifs définis en se situant nettement en dessous des seuils minimaux fixés 1 : n'atteint quasiment aucun des objectifs définis en se situant très nettement en dessous des seuils minimaux fixés. b) cf. ci-dessus	En 3 <sup>e</sup> , 8 disciplines de l'enseignement obligatoire (= sans l'allemand)  Dès la 4 <sup>e</sup> , les 11 disciplines de l'enseignement obligatoire	
	durant année scolaire	Autoévaluation 1 x / an au minimum	Cf. ci-dessus			



DEGRES	TYPES D'EVALUATION	OBJETS ET CRITERES D'EVALUATION	ECHELLE ADOPTEE	DISCIPLINES DE PROMOTION	CONDITIONS DE PROMOTION CONDITIONS D'ORIENTATION
6	semestre 1  orientation	<p>Rapport de passage</p> <p>D'entente avec les autres enseignants, le maître de classe rédige un rapport de passage informant des compétences de l'élève dans les disciplines français, allemand et mathématiques, ainsi que de son attitude face au travail et à l'apprentissage dans le semestre écoulé.</p> <p>Fiche de passage</p> <p>La fiche de passage se compose de trois préavis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ l'orientation selon le corps enseignant</li> <li>▪ l'orientation souhaitée par l'élève</li> <li>▪ l'orientation souhaitée par les parents ou le représentant légal</li> </ul> <p>Le rapport et la fiche de passage sont soumis à l'avis des parents avant la fin janvier.</p> <p>Entretien de passage</p> <p>L'entretien, qui constitue l'élément central de toute la procédure, a lieu avant mi-février. Y prennent part les parents, l'élève et le maître de classe. L'entretien de passage a pour but de proposer une orientation commune. Une fois l'entretien terminé, le maître de classe complète la fiche de passage à l'intention de la commission scolaire.</p> <p>Entretien de conciliation</p> <p>Lorsqu'aucune proposition commune ne peut être faite, un entretien de conciliation est organisé. En cas de nouveau désaccord, le dossier est transmis à la commission scolaire responsable de la 6<sup>e</sup> année qui prend la décision d'orientation.</p> <p>Décision d'orientation (avant fin février)</p> <p>La commission scolaire responsable de la 6<sup>e</sup> année décide de l'orientation de l'élève vers une section et un niveau de l'enseignement secondaire du 1<sup>er</sup> degré sur la base de la fiche de passage.</p>	<p>Le rapport de passage rend compte des compétences en français, en allemand et en mathématiques traduites par des appréciations:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• atteint très largement les objectifs</li> <li>• atteint largement les objectifs</li> <li>• atteint les objectifs</li> <li>• n'atteint que partiellement les objectifs</li> </ul> <p><i>de l'attitude face au travail et à l'apprentissage dans les domaines "motivation", "soin" et "collaboration".</i></p>	<p>Toutes les disciplines en ce qui concerne l'attitude de l'élève face au travail et l'apprentissage ; les compétences de l'élève en français, allemand et mathématiques</p>	<p>L'élève est orienté dans les niveaux/sections du cycle secondaire du premier degré sur la base de l'estimation de son développement présumé.</p> <p>L'estimation du développement présumé de l'élève se fonde sur</p> <p>a) l'évaluation de l'attitude face au travail et à l'apprentissage dans toutes les disciplines et l'évaluation des compétences en allemand, français et mathématiques; sont notamment déterminants le rapport d'évaluation de la 5<sup>e</sup> année scolaire et le rapport de passage</p> <p>b) les observations des parents et</p> <p>c) l'autoévaluation de l'élève</p> <p>L'orientation vers le niveau C (exigences élémentaires), le niveau B (exigences moyennes) ou le niveau A (exigences élevées) se fait dans les disciplines français, allemand et mathématiques. Les niveaux déterminent les sections en tenant compte des règles suivantes :</p> <p>Section p (préparant aux écoles du maturité)</p> <p>2 niveaux A au moins, pas de C</p> <p>Section m (moderne)</p> <p>2 niveaux B au moins</p> <p>Section g (générale)</p> <p>2 niveaux C au moins</p>
	semestre 2	Rapport d'évaluation (avec notes)	Cf. degrés 3 à 5	Cf. degrés 3 à 5	
	durant année scolaire	Autoévaluation 1 x / an au minimum	Cf. degrés 1 à 2		



## BERNE

## SECONDAIRE PREMIER CYCLE

3/3

DEGRES	TYPES D'EVALUATION	OBJETS ET CRITERES D'EVALUATION	ECHELLE ADOPTEE	DISCIPLINES DE PROMOTION	CONDITIONS DE PROMOTION CONDITIONS D'ORIENTATION
7 8 9	semestre 1 Rapport d'évaluation (avec notes)	a) l'évaluation porte sur les compétences par discipline et par domaine du plan d'études; des notes par demi-points sont attribuées, qui sont l'expression d'une évaluation globale des compétences par discipline et par domaine et b) l'évaluation est interdisciplinaire et porte sur l'attitude de l'élève face au travail et à l'apprentissage dans toutes les disciplines obligatoires. Une remarque est apportée dans le rapport d'évaluation si l'attitude de l'élève face au travail et à l'apprentissage est nettement différente dans une discipline ou dans l'un de ses domaines.	a) <i>notes</i> 6 : atteint très largement les objectifs définis en allant très nettement au-delà des seuils minimaux fixés. 5 : atteint largement les objectifs définis en allant au-delà des seuils minimaux fixés. 4 : atteint les objectifs définis en satisfaisant aux seuils minimaux fixés. 3 : n'atteint que partiellement les objectifs définis en se situant en dessous des seuils minimaux fixés. 2 : n'atteint pas la plupart des objectifs définis en se situant nettement en dessous des seuils minimaux fixés 1 : n'atteint quasiment aucun des objectifs définis en se situant très nettement en dessous des seuils minimaux fixés.  b) <i>Evaluation de l'attitude face au travail et à l'apprentissage</i> dans les domaines "motivation", "soin" et "collaboration".	Français, allemand, mathématiques 8 à 11 autres disciplines de l'école obligatoire	Le premier semestre de 7 <sup>ème</sup> est un semestre probatoire. A la fin de ce semestre, la décision d'orientation prise par la commission scolaire de la classe de 6 <sup>ème</sup> est confirmée ou corrigée par la commission scolaire secondaire, sur proposition des enseignants.  En principe, pour les disciplines enseignées par niveaux, les élèves passent au semestre suivant en restant dans le même niveau que celui dans lequel ils ont suivi l'enseignement pendant le semestre écoulé.  Un élève accède au niveau supérieur (de C à B ou de B à A), lorsqu'il est fondé de penser qu'il est apte à satisfaire aux exigences de ce niveau.  Un élève passe dans le niveau inférieur s'il n'obtient pas de note suffisante à la fin d'un semestre.  Section En principe, les élèves passent au semestre suivant en restant dans la même section.  Un élève accède à la section supérieure lorsqu'il satisfait aux exigences de cette section dans les disciplines à niveaux et que cela se confirme au semestre suivant.  Un élève passe dans la section inférieure lorsqu'il n'atteint pas les exigences suivantes pendant deux semestres consécutifs : en section p : au moins deux niveaux A, pas de niveau C et pas plus d'une note inférieure à 4 dans les autres disciplines obligatoires, en section m : au moins deux niveaux B et pas plus de deux notes inférieures à 4 dans les autres disciplines obligatoires.  Plutôt que de retourner dans la section inférieure, un élève peut redoubler les deux derniers semestres au même niveau et dans la même section.  Un élève de la section g redouble les deux derniers semestres lorsqu'il n'atteint pas les exigences suivantes pendant deux semestres consécutifs : deux niveaux C avec au moins la note 4 et pas plus de quatre notes inférieures à 4 dans les autres disciplines obligatoires.
	semestre 2 Rapport d'évaluation (avec notes)	Voir ci-dessus	Voir ci-dessus		
durant année scolaire	Entretien avec les parents (date choisie librement)  Autoévaluation 1 x / an au minimum	L'entretien a lieu au moment où les intéressés estiment que c'est judicieux, par exemple lorsqu'il s'agit pour l'élève de choisir une profession ou de poursuivre ses études dans une autre école.  Les élèves procèdent régulièrement à une autoévaluation de leurs compétences ainsi que de leur attitude face au travail et à l'apprentissage et de leur comportement social			

CYCLES	DEGRES	TYPES D'EVALUATION	OBJETS ET CRITERES D'EVALUATION	ÉCHELLE ADOPTÉE	DISCIPLINES DE PROMOTION (EN GRAS)	CONDITIONS DE PROMOTION			
1 2	1 2 3 4	Appréciations	Travail scolaire	L'enfant progresse avec aisance dans ses apprentissages. L'enfant rencontre quelques difficultés dans la progression de ses apprentissages. L'enfant rencontre de nombreuses difficultés dans la progression de ses apprentissages.	<b>Français, Mathématique</b> , Connaissance de l'environnement, Éducation artistique, Éducation physique	Parcours scolaire En principe l'élève parcourt l'école primaire en 6 ans et il est promu à la fin de chaque cycle dans la classe supérieure.  Si, malgré une pédagogie adaptée à sa situation, l'enfant rencontre de nombreuses difficultés dans la progression de ses apprentissages, il y a lieu de prendre, avec l'accord des parents, des mesures d'aide pédagogiques particulières. Si la mesure pédagogique envisagée est la répétition d'une année du cycle, elle est convenue entre les parents et le maître.			
							Appréciations	Comportement social et individuel L'enfant: entretient de bonnes relations avec son entourage; collabore; respecte les règles de vie de la classe; est à l'aise dans le milieu scolaire.	Habituellement Parfois Rarement
		Appréciations	Attitude face à l'apprentissage et au travail L'enfant: manifeste de l'intérêt; fait preuve d'autonomie; montre de la persévérance; accomplit son travail avec soin.	Idem ci-dessus					
	semestre 4	Notation	Travail scolaire	6: L'enfant maîtrise avec assurance les objectifs du programme. Il est capable d'utiliser ses connaissances et savoir-faire en diverses situations de manière autonome. 5: L'enfant maîtrise les objectifs du programme et les savoir-faire exigés. Il a des connaissances stables et des savoir-faire durables. 4: L'enfant a atteint les objectifs de base du programme. Cependant connaissances et savoir-faire demandent à être consolidés. 3 L'enfant n'a pas atteint les objectifs du programme. Connaissances et savoir-faire ne sont pas acquis de manière suffisante. 2 et 1 ne sont pas utilisés dans le livret scolaire. Les notes peuvent être fractionnées au demi-point.	<b>Français, Mathématique</b> , Connaissance de l'environnement, Éducation artistique, Éducation physique				
							Appréciations	Comportement social et individuel Idem ci-dessus	Idem ci-dessus
							Appréciations	Attitude face à l'apprentissage et au travail Idem ci-dessus	
	2	Courant et fin d'année	5 épreuves obligatoires 7 épreuves facultatives		Aident l'enseignant à ajuster son enseignement, à évaluer et à noter le travail des élèves (épreuves diagnostiques)		<b>Mathématiques</b>		
			4	Idem	4 épreuves obligatoires		Idem ci-dessus	<b>Mathématiques</b>	

	<b>FRIBOURG</b>			<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE</b>		<b>1/3</b>
--	-----------------	--	--	------------------------------	--	------------

DEGRES	TYPES D'EVALUATION	OBJETS ET CRITERES D'EVALUATION	ÉCHELLE ADOPTÉE	DISCIPLINES DE PROMOTION (EN GRAS)	CONDITIONS DE PROMOTION	
5	semestre 1	Notation	Travail scolaire	Idem ci-dessus	<b>Français, Mathématique</b> Connaissance de l'environnement, Éducation artistique, Éducation physique	Pour être promu à la fin de l'année scolaire, l'élève doit avoir, au terme du deuxième semestre de 5P et 6P, obtenu les résultats qui lui permettent une poursuite harmonieuse des apprentissages définis par le programme. Le facteur prioritaire dans la décision de promotion repose cependant sur l'obtention d'une note moyenne de 4 entre les branches éliminatoires: français et mathématiques.
		Appréciations	Comportement social et individuel Idem ci-dessus	Idem ci-dessus		
		Appréciations	Attitude face à l'apprentissage et au travail Idem ci-dessus	Idem ci-dessus		
	semestre 2	Idem semestre 1	Idem semestre 1	Idem semestre 1		

	<b>FRIBOURG</b>			<b>TRANSITION PRIMAIRE-SECONDAIRE</b>		<b>2/3</b>
--	-----------------	--	--	---------------------------------------	--	------------

DEGRES	TYPES D'ÉVAL.	OBJETS ET CRITERES D'EVALUATION	ÉCHELLE ADOPTÉE	DISCIPLINES DE PROMOTION	CONDITIONS DE PROMOTION CONDITIONS D'ORIENTATION	
6	semestre 1	Notation	Travail scolaire	Idem ci-dessus	Français, Mathématique, Environnement, Allemand, Éducation artistique, Éducation physique	Pour être promu à la fin de l'année scolaire, l'élève doit avoir, au terme du deuxième semestre de 5P et 6P, obtenu les résultats qui lui permettent une poursuite harmonieuse des apprentissages définis par le programme. Le facteur prioritaire dans la décision de promotion repose cependant sur l'obtention d'une note moyenne de 4 entre les branches éliminatoires: français et mathématiques.
	semestre 2	Procédure de pré-orientation (PPO) Procédure recourant à deux <b>indicateurs</b> :	1. Le degré d'acquisition de connaissances et compétences de l'élève; 2. L'attitude de l'élève face aux apprentissages scolaires.		Français, Mathématique, Environnement, Allemand	Les résultats obtenus au 1 <sup>er</sup> semestre de la classe de 6P en français, mathématique, environnement et allemand sont <b>comparés</b> aux résultats notés obtenus aux évaluations cantonales de référence, dans les mêmes disciplines. Sur la base de cette comparaison est déterminé le type de classe du CO: Classe Prégymnasiale (PG) Classe Générale (G) Classe à exigences de base (EB); L'encadrement pédagogique le mieux approprié aux acquis de l'élève, à ses possibilités d'apprentissage et à ses besoins de formation est assuré.

## FRIBOURG


## SECONDAIRE PREMIER CYCLE


3/3

DEGRES	TYPES D'EVALUATION	OBJETS ET CRITERES D'EVALUATION	ÉCHELLE ADOPTÉE	DISCIPLINES DE PROMOTION			CONDITIONS DE PROMOTION	CONDITIONS D'ORIENTATION	
7 8 9	semestre 1	Notation	Travail scolaire Objectifs définis par les plans d'études	6=Très bien 5=Bien 4=Suffisant 3=Insuffisant 2=Mal 1=Très mal Les notes sont fractionnées en dixièmes	<u>Prégymnasiale</u> Français, Allemand, Mathématique, Latin ou Anglais	<u>Générale</u> Français, Allemand, Mathématique	<u>Exigences de base</u> Français, Mathématique, Allemand	Moyenne des disciplines fondamentales: 4  Moyenne générale: 4	Les changements de section ou de groupe d'enseignement peuvent avoir lieu durant toute l'école du cycle d'orientation dans la mesure où les connaissances de l'élève le justifient. Ils sont tout particulièrement favorisés durant le premier trimestre de la première année.
	semestre 2  Fin de scolarité	Idem  Diplôme de fin d'études secondaires	Idem  Bilan global de la scolarité	Idem	Idem			Idem	



CYCLES DEGRÉS		TYPES D'EVALUATION	OBJETS ET CRITERES D'EVALUATION	ÉCHELLE ADOPTÉE	DISCIPLINES DE PROMOTION (EN GRAS)	CONDITIONS DE PROMOTION	
CYCLE ELEMENTAIRE	1 2	trimestre 1 trimestre 2 trimestre 3	Appréciations	Évaluation trimestrielle de la progression du travail personnel de l'élève dans ses apprentissages dès le 3 <sup>e</sup> trimestre de la 2 <sup>e</sup> classe enfantine	Très satisfaisant; Satisfaisant; Peu satisfaisant.	Français Mathématiques	<p>Durant les deux classes enfantines, l'évaluation donne lieu à une réunion d'information destinée aux parents d'élèves en début d'année scolaire, puis à des rencontres avec les parents deux fois par an. Dès la 1<sup>e</sup> année primaire, l'enseignant-e titulaire inscrit chaque trimestre dans le livret scolaire la progression de l'élève dans les apprentissages en français et en mathématiques, et dès le 2<sup>e</sup> trimestre dans les autres disciplines, à savoir: écriture-graphisme, environnement, éducation artistique et éducation physique. L'enseignant-e titulaire y inscrit également la progression des apprentissages dans la vie scolaire.</p> <p>Au terme de la dernière année du cycle élémentaire, l'enseignant-e titulaire remplit un "bilan certificatif" indiquant le degré d'atteinte des objectifs dans chaque discipline. Il ou elle intègre dans ce bilan les résultats aux épreuves cantonales, qui sont organisées dans trois disciplines, dont au moins le français et les mathématiques.</p> <p><b>A la fin du cycle élémentaire, les élèves ayant atteint les objectifs d'apprentissage en français et en mathématiques passent au cycle moyen I.</b></p> <p>Lorsque l'élève a presque atteint les objectifs d'apprentissage, dans l'une de ces disciplines, l'inspectrice ou l'inspecteur assortit le passage au cycle moyen I de mesures d'accompagnement décidées en accord avec les enseignants-tes et avec les parents.</p> <p>Lorsque l'élève n'a pas atteint les objectifs d'apprentissage dans l'une de ces disciplines, l'inspectrice ou l'inspecteur décide, après consultation des enseignants-tes et des parents, de son passage exceptionnel au cycle moyen I avec des mesures d'accompagnement ou d'une prolongation du cycle.</p>
			Appréciations	Évaluation du travail personnel de l'élève à partir du 2 <sup>e</sup> trimestre	Très satisfaisant; Satisfaisant; Peu satisfaisant.	écriture-graphisme, environnement, éducation artistique et éducation physique	
			Appréciations	Évaluation du comportement de l'élève face à: la prise en charge par l'élève de son travail personnel, la qualité des relations avec les autres élèves et les adultes, la collaboration avec ses camarades, le respect des règles de vie commune	Très satisfaisant; Satisfaisant; Peu satisfaisant.		
			Appréciations	Au terme de la dernière année du cycle élémentaire, l'enseignant-e indique si l'élève a atteint les objectifs	A atteint avec aisance les objectifs; A atteint les objectifs; A presque atteint les objectifs; N'a pas atteint les objectifs.	<b>Français</b> <b>Mathématiques</b> écriture-graphisme, environnement, éducation artistique et éducation physique	
CYCLE MOYEN 1	3 4	trimestre 1 trimestre 2 trimestre 3	Commentaires et appréciations traduites en notes	Évaluation trimestrielle de la progression du travail personnel de l'élève	6: les objectifs sont atteints avec grande aisance; 5: les objectifs sont atteints avec aisance; 4: les objectifs sont atteints; 3: les objectifs sont presque atteints; 2: les objectifs ne sont pas atteints; 1: les objectifs ne sont pas du tout atteints.	Français communication Français structuration Mathématiques	<p>Au terme des cycles moyens I et II, l'enseignant-e titulaire remplit un "bilan certificatif" contenant les appréciations traduites en notes indiquant le degré d'atteinte des objectifs dans les disciplines suivantes: français, mathématiques, allemand, environnement, éducation artistique et éducation physique. Il ou elle intègre dans ce bilan les résultats aux épreuves cantonales qui sont organisées dans trois disciplines, dont au moins le français et les mathématiques.</p> <p><b>A la fin du cycle moyen I, les élèves ayant atteints les objectifs d'apprentissage dans les disciplines français structuration, français communication et mathématiques passent au cycle moyen II.</b></p> <p>Lorsque l'élève a presque atteint les objectifs d'apprentissage, dans l'une de ces disciplines, l'inspectrice ou l'inspecteur assortit le passage au cycle moyen II de mesures d'accompagnement décidées en accord avec les enseignants-tes et avec les parents.</p> <p>Lorsque l'élève n'a pas atteint les objectifs d'apprentissage dans l'une de ces disciplines, l'inspectrice ou l'inspecteur décide, après consultation des enseignants-tes et des parents, de son passage exceptionnel au cycle moyen II avec des mesures d'accompagnement ou d'une prolongation du cycle.</p>
			Commentaires et appréciations traduites en note	Évaluation du travail personnel de l'élève à partir du 2 <sup>e</sup> trimestre (allemand à partir du 3 <sup>e</sup> trimestre en 3 <sup>e</sup> année)	Idem ci-dessus	Autres disciplines	
			Appréciations	Évaluation du comportement de l'élève : idem cycle élémentaire	Très satisfaisant; Satisfaisant; Peu satisfaisant.		
			Commentaires et appréciations traduites en note	Bilan de fin de cycle	Voir "Évaluation trimestrielle" ci-dessus	<b>Français communication, Français structuration, mathématiques</b> , allemand, environnement, éducation artistique et éducation physique	

		GENEVE			ENSEIGNEMENT PRIMAIRE		1/3
CYCLE MOYEN 2	5	trimestre 1 trimestre 2 trimestre 3	Commentaires et appréciations traduites en notes	Évaluation trimestrielle du travail personnel de l'élève	6: les objectifs sont atteints avec grande aisance; 5: les objectifs sont atteints avec aisance; 4: les objectifs sont atteints; 3: les objectifs sont presque atteints; 2: les objectifs ne sont pas atteints; 1: les objectifs ne sont pas du tout atteints.	Français communication Français structuration Mathématiques	<p><u>Modification de la durée d'un cycle</u> Une prolongation de cycle d'une année peut-être décidée à titre exceptionnel à la fin de chaque cycle, en particulier lorsque les mesures de différenciation pédagogique s'avèrent insuffisantes et lorsque l'élève n'atteint pas les objectifs en français communication, français structuration ou mathématiques. En règle générale, elle ne peut cependant intervenir qu'une seule fois pendant la scolarité primaire de l'élève. La décision de prolongation est prononcée par l'inspectrice ou l'inspecteur. Elle est fondée sur: a) le bilan pédagogique de l'enseignant-e comportant le dossier d'évaluation, les évaluations trimestrielles, le bilan de fin de cycle et le résultat des épreuves cantonales; b) le préavis de l'enseignant-e titulaire de classe et de l'équipe enseignante; c) le résultat de la consultation des parents; d) une évaluation pédagogique complémentaire de l'élève concerné demandée à la Direction générale de l'enseignement primaire.</p> <p>L'élève qui a fait l'objet d'une décision de prolongation de cycle reste inscrit dans le cycle concerné. Le programme et les conditions d'apprentissage pendant la prolongation sont définis en référence aux objectifs et en fonction des besoins de l'élève et de son développement.</p>
			Commentaires et appréciations traduites en note	Évaluation du travail personnel de l'élève à partir du 2 <sup>e</sup> trimestre	Idem ci-dessus	Autres disciplines	
			Appréciations	Évaluation du comportement de l'élève : idem cycle élémentaire	Très satisfaisant; Satisfaisant; Peu satisfaisant.		
			Commentaires et appréciations traduites en note	Bilan de fin de cycle	Voir "Évaluation trimestrielle" ci-dessus	<b>Français communication, Français structuration, mathématiques</b> , allemand, environnement, éducation artistique et éducation physique	

		GENEVE			TRANSITION PRIMAIRE-SECONDAIRE		2/3
CYCLES DEGRÉS	TYPES D'EVALUATION	OBJETS ET CRITERES D'EVALUATION	ÉCHELLE ADOPTEE	DISCIPLINES DE PROMOTION (EN GRAS)	CONDITIONS DE PROMOTION CONDITIONS D'ORIENTATION		
6					<p>L'élève qui a atteint ou presque atteint les objectifs de fin de cycle moyen II dans les disciplines français structuration, français communication et mathématiques, est admis au cycle d'orientation. Il est inscrit dans l'un des trois regroupements dont il remplit les conditions définies. Lorsque l'élève n'a pas atteint ou pas du tout atteint les objectifs d'apprentissage dans l'une de ces trois disciplines (note inférieure à 3), l'inspectrice ou l'inspecteur décide, après consultation des enseignantes et des enseignants et des parents, d'une prolongation ou non du cycle moyen II. Si la décision ne donne pas lieu à une prolongation du cycle moyen II, l'orientation de l'élève est faite de cas en cas en concertation avec le cycle d'orientation et les écoles pré-professionnelles. L'orientation de l'élève admis au cycle d'orientation est de la responsabilité de ce dernier.</p> <p>Les élèves admis au 7<sup>e</sup> degré sont répartis dans les groupements suivants:  <b>Regroupement A</b> : pour l'élève qui a obtenu, en fin de cycle moyen II, une note au moins égale à 4 dans chacune des disciplines français structuration, français communication et mathématiques;  <b>Regroupement B</b> : pour l'élève qui a obtenu, en fin de cycle moyen II, l'une des notes au moins égale à 4 et les deux autres au moins égales à 3 dans chacune des disciplines français structuration, français communication et mathématiques;  <b>Regroupement C</b> : pour l'élève qui a obtenu, en fin de cycle moyen II, des notes inférieures à 4 mais au moins égales à 3 dans chacune des disciplines français structuration, français communication et mathématiques.</p> <p>Dans les établissements à niveaux et à options, les élèves admis au 7<sup>e</sup> degré sont inscrits dans des classes hétérogènes.</p>		



## GENEVE

## SECONDAIRE PREMIER CYCLE

**3/3**

DEGRES	TYPES D'EVALUATION	OBJETS ET CRITERES D'EVALUATION	ÉCHELLE ADOPTEE	DISCIPLINES DE PROMOTION	CONDITIONS DE PROMOTION CONDITIONS D'ORIENTATION	COLLEGES A NIVEAUX ET OPTIONS CLASSES HETEGORENES	
<b>7 8 9</b>	semestre 1 1 <sup>re</sup> période <sup>(1)</sup>	Notation	Travail scolaire: interrogations écrites ou orales, travaux personnels ou de groupes	6=Excellent; 5=Bon; 4=Satisfaisant; 3=Insuffisant; 2=Mauvais; 1=Très mauvais; La fraction ½ peut être employée; La note suffisante est 3,5; Les notes semestrielles et annuelles sont établies au dixième près	<b>Français, Allemand, Mathématique, Histoire, Géographie, Latin, Physique, Anglais, Biologie, Travaux manuels, Dessins, Éducation physique</b>	<b>COLLEGES A REGROUPEMENTS DIFFERENCIES</b> <u>Regroupements A, B et C en 7<sup>ème</sup></u> <u>Regroupements A et B en 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup></u>	<u>7<sup>ème</sup>:</u> <b>Niveaux</b> Tronc commun <u>8<sup>ème</sup>:</u> <b>Niveaux</b> B, C, R en allemand et mathématique <u>9<sup>ème</sup>:</u> <b>Niveaux</b> A, B, C, D en allemand et mathématique
		Appréciations	Observation: comportement, application, absences, arrivées tardives <sup>(2)</sup>	Appréciations à l'aide de commentaires et des notes de 0 à 6.		Les regroupements ne sont pas cloisonnés. Le passage d'un regroupement à l'autre est possible. L'élève est admis-e en 8 <sup>ème</sup> A en étant promu-e de 7 <sup>ème</sup> A ou promu de 7 <sup>ème</sup> B avec une moyenne générale d'au moins 4.8. Idem pour l'entrée en 9 <sup>ème</sup> .  <u>Attribution des niveaux dans le regroupement B en 9<sup>ème</sup> année</u> Les niveaux d'allemand et de mathématiques sont décidés par la direction de l'école qui tiendra compte du préavis du conseil d'école (ou de classe) et de la demande de l'élève et de ses parents. Niveau F (fort) / Niveau N (normal) L'élève qui obtient dans la discipline concernée une moyenne annuelle de 8 <sup>ème</sup> supérieure ou égale à 4,5 a accès au niveau F de 9 <sup>ème</sup> .  <u>La promotion de l'élève est soumise aux conditions suivantes</u> <b>a) Normes de base:</b> Une moyenne annuelle de 3,5 est requise pour chaque discipline <b>b) Tolérances:</b> L'élève qui ne remplit pas la norme de base est néanmoins promu-e à condition que: Sa moyenne générale annuelle soit au moins égale à 4.0 et qu'il-elle n'ait pas plus	<u>Niveau A:</u> <b>Moyenne se situant entre 6 et 4;</b> <u>Niveau B:</u> <b>Moyenne se situant entre 3,9 et 3</b> <u>Niveau C:</u> <b>Moyenne inférieure ou égale à 2,9</b>
	semestre 1 2 <sup>e</sup> période	Épreuves communes	Notions acquises au moment des épreuves	Les épreuves communes entrent dans le calcul de la moyenne périodique pour une part qui n'est pas supérieure à 30%	Idem	de trois notes entre 3 et 3.4 ou pas plus de deux notes entre 2.5. et 3.4.	
	semestre 2 3 <sup>e</sup> période	Idem	Idem	Idem	Idem	<u>En cas de non-promotion</u> L'élève non promu-e du regroupement A peut être admis-e en 8 <sup>ème</sup> dans le regroupement B. L'élève non promu-e du regroupement B ou C peut être admis-e: - à l'essai ou par dérogation en 8 <sup>ème</sup> B; - en classe-atelier; - redoubler l'année.	
semestre 2 4 <sup>e</sup> période	Certificat	Travail scolaire et comportement	Idem	Idem	<u>Redoublement</u> Un-e élève peut redoubler sa classe une fois au cours des trois degrés, sauf si la directrice ou le directeur s'y oppose pour des raisons dûment motivées.		

(1) Plusieurs établissements expérimentent la division de l'année en 3 périodes.

(2) La note de comportement est de plus en plus remise en question, certains établissements l'ont déjà supprimée.



# JURA

# ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

1/3

CYCLES	DEGRES	TYPES D'EVALUATION	OBJETS ET CRITERES D'EVALUATION	ÉCHELLE ADOPTÉE	DISCIPLINES DE PROMOTION (EN GRAS)	CONDITIONS DE PROMOTION	----- PAS DE PROMOTION ----- PROMOTION
1	1	semestre 1	Appréciations	Travail scolaire	Maîtrisé/Partiellement maîtrisé/Non maîtrisé	Français, Mathématique	<p><b>La promotion est en principe automatique à l'intérieur du premier cycle.</b> Le redoublement peut être admis dans le cadre d'un cycle, à la demande ou avec le consentement des parents et l'accord nécessaire du conseiller pédagogique. Il est possible d'effectuer la 1<sup>ère</sup> année sur deux ans (classe de transition).</p> <p><b>Mention "suffisant" en français et en mathématique au second bulletin de deuxième année.</b> Redoublement pour les élèves ne remplissant pas les conditions de promotion (les parents sont avertis à la remise du bulletin du premier semestre quand la promotion risque d'être douteuse); le redoublement peut être volontaire à la fin de chaque cycle avec l'accord du conseiller pédagogique.</p>
		semestre 2	Appréciations	Travail scolaire	Suffisant/Insuffisant	Français, Mathématique	
	2	semestre 1	Appréciations	Travail scolaire	Maîtrisé/Partiellement maîtrisé/Non maîtrisé	Français, Mathématique	
		semestre 2	Appréciations	Travail scolaire	Suffisant/Insuffisant	<b>Français, Mathématique</b>	
2	3	semestre 1 semestre 2	Notation  Appréciations Mentions	Travail scolaire	1 à 6 (notes égales ou supérieures à 4 sont suffisantes, celles inférieures à 4 sont insuffisantes) Maîtrisé/Partiellement maîtrisé/Non maîtrisé Suivi ou Non suivi	<b>Français, Mathématique, Environnement</b>  Autres branches sauf: Histoire biblique, Éducation générale et sociale, Cours facultatifs	<p><b>La promotion est en principe automatique à l'intérieur du deuxième cycle.</b> Le redoublement peut être admis dans le cadre d'un cycle, à la demande ou avec le consentement des parents et l'accord nécessaire du conseiller pédagogique.</p> <p><b>Total de huit points au moins par addition des notes de français et de mathématique du second bulletin de 4<sup>ème</sup> année.</b> Redoublement pour les élèves ne remplissant pas les conditions de promotion (les parents sont avertis à la remise du bulletin du premier semestre quand la promotion risque d'être douteuse); le redoublement peut être volontaire à la fin de chaque cycle avec l'accord du conseiller pédagogique.</p>
		semestre 1 semestre 2	Notation  Appréciations Mentions	Travail scolaire	1 à 6 (notes égales ou supérieures à 4 sont suffisantes, celles inférieures à 4 sont insuffisantes) Maîtrisé/Partiellement maîtrisé/Non maîtrisé Suivi ou Non suivi	<b>Français, Mathématique, Environnement</b>  Autres branches sauf: Histoire biblique, Éducation générale et sociale, Cours facultatifs	
3	5	semestre 1 semestre 2	Notation  Appréciations Mentions	Travail scolaire	1 à 6 (notes égales ou supérieures à 4 sont suffisantes, celles inférieures à 4 sont insuffisantes) Maîtrisé/Partiellement maîtrisé/Non maîtrisé Suivi ou Non suivi	<b>Français, Mathématique, Environnement</b>  Autres branches sauf: Histoire biblique, Éducation générale et sociale, Cours facultatifs	<p><b>Promotion en principe automatique à l'intérieur du troisième cycle.</b> Le redoublement peut être admis dans le cadre d'un cycle, à la demande ou avec le consentement des parents et l'accord nécessaire du conseiller pédagogique.</p>




CYCLES	DEGRES	TYPES D'EVALUATION	OBJETS ET CRITERES D'EVALUATION	ÉCHELLE ADOPTÉE	DISCIPLINES DE PROMOTION FIN DES CYCLES (GRAS)	CONDITIONS DE PROMOTION AU TERME DE CHAQUE CYCLE (FIN 3E ET FIN 5E)
1er cycle { 2e cycle {	1 semestre 1 2 semestre 2 3  4 5	Appréciations effectuées par l'enseignant(e)   Remarques des parents et de l'élève	Synthèse du travail scolaire   Comportement social Comportement face au travail	Commentaires accompagnés d'une synthèse: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Votre enfant réussit dans les apprentissages définis par le programme;</li> <li>• Votre enfant rencontre quelques difficultés dans les apprentissages définis par le programme;</li> <li>• Votre enfant rencontre de nombreuses difficultés dans les apprentissages définis par le programme.</li> </ul> Commentaires	Français, Mathématique, Écriture, Connaissance de l'environnement, Activités créatrices, Éducation musicale, Éducation physique	Au terme de chaque cycle, les commissions scolaires ou, par délégation, les directeurs d'écoles, décident de la promotion des élèves, sur proposition du maître ou de la maîtresse de classe. Dans les ressorts scolaires qui ne dépendent pas d'une direction, l'avis des inspecteurs d'écoles est requis. Avant toute décision de non-promotion, l'enseignant(e) rencontre les parents et les avise de la situation au cours d'un entretien personnel.  Au terme des 1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> années, le passage au degré suivant est automatique. Dans ces degrés, les codes qui expriment l'évaluation sommative n'ont qu'une valeur indicative. Sont réservés les cas particuliers.
	Fin d'année	Appréciations effectuées par l'enseignant(e)   Appréciations effectuées par les enseignant(e)s des cours de langue et de culture pour les élèves étrangers	Travail scolaire   Travail scolaire et attitude de l'élève	Définition des codes: A: l'élève a dépassé les objectifs prioritaires d'apprentissage B: l'élève a atteint avec aisance les objectifs prioritaires d'apprentissage C: l'élève a atteint les objectifs prioritaires d'apprentissage D: l'élève n'a pas atteint les objectifs prioritaires d'apprentissage  Commentaires et observations développés et précis sur le comportement de l'élève et sur ses démarches d'apprentissages	<b>Français, Mathématique, Écriture, Connaissance de l'environnement, Activités créatrices, Éducation musicale, Éducation physique</b> <b>Allemand en 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> année</b>  3 <sup>ème</sup> année appréciation en allemand, sous forme de commentaire	<b>La promotion de 3<sup>e</sup> en 4<sup>e</sup> année et de 5<sup>e</sup> année à l'école secondaire est soumise à l'obtention du code A, B ou C dans six disciplines au moins parmi les sept disciplines évaluées par un code. Le code D en français ou en mathématique entraîne la non-promotion. Sont réservés les cas particuliers.</b> Au terme des cycles, des dérogations peuvent être envisagées dans des cas particuliers, notamment pour les élèves non francophones. En cours de cycle, lorsque les circonstances le justifient, une décision de répétition du degré peut être prononcée au terme d'une année scolaire qui ne clôt pas un cycle. Lorsque des circonstances particulières l'exigent, un retour dans le degré précédent peut être effectué durant l'année scolaire. Les décisions, sur préavis du maître ou de la maîtresse de classe, sont de la compétence des commissions scolaires ou, par délégation, des directeurs d'écoles. Dans les ressorts scolaires qui ne dépendent pas d'une direction, l'avis des inspecteurs d'écoles est requis. L'accord des parents est nécessaire dans les cas décrits aux alinéas 2 et 3. Certains élèves peuvent bénéficier d'un avancement d'une année selon l'arrêté du 2 juin 1996 concernant l'avancement de certains élèves en cours de scolarité obligatoire.
		Épreuves de références		Préciser les attentes de l'institution Offrir des balises externes à la classe Donner des outils d'évaluation aux enseignants	<b>Une discipline par année</b>	
		Épreuves d'évaluation des connaissances scolaires (pour certains élèves seulement)		Porter un regard extérieur à la classe Aider à la prise de décision (promotion, aides pédagogiques)	<b>Français, Mathématique</b>	


DEGRES	TYPES D'EVALUATION	OBJETS ET CRITERES D'EVALUATION	ÉCHELLE ADOPTEE	DISCIPLINES DE PROMOTION	CONDITIONS DE PROMOTION CONDITIONS D'ORIENTATION	
<b>6</b>	semestre 1 semestre 2  <b>Orientation</b>	Notation   Deux sessions d'épreuves cantonales d'orientation  Avis de l'enseignant-te	Travail scolaire   Travail scolaire  Observations effectuées tout au long de l'année, notamment dans les options.	L'échelle des notes va de 1, moins bonne note, à 6, meilleure note, par demi-points En fonction des notes obtenues, l'élève obtient un code A, B ou C: Code A: signifie que l'élève est jugé apte à suivre la section de son choix Code B: signifie que l'élève est jugé apte à suivre la section moderne ou la section préprofessionnelle Code C: signifie que l'élève est jugé apte à suivre la section préprofessionnelle  La somme des résultats obtenus aux deux sessions d'épreuves est répartie statistiquement en neuf classes (stanines) allant de 1 (moins bon résultat) à 9 (meilleur résultat)  Synthèse établie en conseil de classe qui s'exprime également sous la forme codée A, B ou C	<b>Français, Allemand, Mathématique, Biologie, Histoire, Géographie, Éducation visuelle et artistique, Éducation physique et sportive, Activités manuelles</b>  <b>Français, Mathématique, (automne)</b> <b>Français, Mathématique, Allemand (printemps)</b> <b>Options</b>	<b>Code A: moyenne générale de 5 au moins aux 10 disciplines; somme de 15 points au moins aux disciplines de français, allemand et mathématique; sans moyenne annuelle inférieure à 4 à l'une ou l'autre de ces trois dernières disciplines.</b> <b>Code B: moyenne générale de 4,5 au moins aux 10 disciplines; somme de 13 points au moins aux disciplines de français, allemand et mathématique; sans moyenne annuelle inférieure à 4 à l'une ou l'autre de ces trois dernières disciplines.</b> <b>Code C: moyenne générale de 4 au moins aux 10 disciplines; somme de 8 points au moins aux disciplines de français et mathématique.</b> <b>Les classes (stanines) 9, 8 et 7 correspondent au code A</b> <b>Les classes (stanines) 6, 5 et 4 correspondent au code B</b> <b>Les classes (stanines) 3, 2 et 1 correspondent au code C</b> <b>Répartition des élèves en %</b> Stanines 9-8-7: 22,5% Stanines 6-5-4: 55,0% Stanines 3-2-1: 22,5% En 6 <sup>ème</sup> année, les cinq premières semaines d'école sont considérées comme période d'adaptation et les résultats obtenus par l'élève durant cette période ne sont pas pris en compte dans la moyenne annuelle.

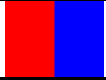
L'élève qui n'obtient pas au moins les résultats définis au code C est déclaré non-promu. Cependant, s'il obtient la somme de 7,5 points aux disciplines français et mathématique et une moyenne générale de 3,9 au moins, il peut être déclaré promu sur décision du conseil de classe. Toute moyenne inférieure à 3 entraîne la non-promotion.

**ORIENTATION: combinaison des trois codes (notes de l'année, épreuves cantonales, observations de l'enseignant-te).**  
**L'élève est admis dans les différentes sections et promu en 7<sup>ème</sup> année si l'évaluation des trois critères fait apparaître les combinaisons de codes suivantes, permutable:**

Sections maturités, moderne ou préprofessionnelle	AAA	AAB	ABB	AAC
Sections moderne ou préprofessionnelle	ABC	BBB		
Section préprofessionnelle	ACC	BBC	BCC	CCC

		NEUCHÂTEL		SECONDAIRE PREMIER CYCLE			3/3	
DEGRES	TYPES D'EVALUATION	OBJETS ET CRITERES D'EVALUATION	ÉCHELLE ADOPTÉE	DISCIPLINES DE PROMOTION (2 GROUPES)			CONDITIONS DE PROMOTION CONDITIONS D'ORIENTATION	
7	semestre 1 semestre 2	Notation	Travail scolaire	L'échelle des notes va de 1, moins bonne note, à 6, meilleure note, par demi-points	<u>Maturités (groupe I)</u> Français, Allemand, Mathématique <u>(groupe II)</u> Anglais, Biologie, Histoire, Géographie, Langues et Cultures de l'Antiquité, Éducation visuelle et artistique, Activités manuelles (bois et textiles), Éducation musicale, Éducation physique et sportive	<u>Moderne (groupe I)</u> Français, Allemand, Mathématique <u>(groupe II)</u> Biologie, Histoire, Géographie, Éducation visuelle et artistique, Activités manuelles (bois et textiles), Éducation musicale, Éducation physique et sportive	<u>Préprofessionnelle (groupe I)</u> Français, Mathématique <u>(groupe II)</u> Allemand, Biologie, Histoire, Géographie, Éducation visuelle et artistique, Activités manuelles (bois et textiles), Éducation musicale, Éducation physique et sportive	<p><b>Conditions de promotion en fin de 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> années de la section préprofessionnelle</b></p> <p>Pour être promu, l'élève:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- doit obtenir une moyenne générale de 4 au moins;</li> <li>- ne doit pas avoir plus d'une insuffisance dans le groupe I;</li> <li>- ne doit pas avoir plus de trois insuffisances à l'ensemble des disciplines des deux groupes;</li> <li>- dans l'ensemble des disciplines, un seul 3 est admis.</li> </ul> <p>De plus, toute moyenne annuelle inférieure à 3 entraîne la non promotion.</p> <p><b>Conditions de promotion en fin de 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> années de la section moderne et en fin de 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> années de la section de maturités</b></p> <p>Pour être promu, l'élève:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- doit obtenir une moyenne générale de 4 au moins;</li> <li>- doit obtenir une moyenne générale partielle de 4 au moins dans le groupe I;</li> <li>- ne doit pas avoir plus d'une insuffisance dans le groupe I;</li> <li>- ne doit pas avoir plus de trois insuffisances à l'ensemble des disciplines des deux groupes;</li> <li>- dans l'ensemble des disciplines, un seul 3 est admis.</li> </ul> <p>De plus, toute moyenne annuelle inférieure à 3 entraîne la non-promotion.</p> <p><b>Conditions de promotion en fin de 9<sup>ème</sup> année de la section de maturités</b></p> <p>Pour être promu, l'élève:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- doit obtenir une moyenne générale de 4 au moins;</li> <li>- doit obtenir une moyenne générale partielle de 4 au moins dans le groupe I;</li> <li>- ne doit pas avoir plus de deux insuffisances dans le groupe I;</li> <li>- ne doit pas avoir plus de trois insuffisances à l'ensemble des disciplines des deux groupes;</li> <li>- dans l'ensemble des disciplines, un seul 3 est admis.</li> </ul> <p>De plus, toute moyenne annuelle inférieure à 3 entraîne la non-promotion.</p>
8	semestre 1 semestre 2	Notation	Travail scolaire	L'échelle des notes va de 1, moins bonne note, à 6, meilleure note, par demi-points	<u>Maturités (groupe I)</u> Français, Allemand, Anglais, Mathématique <u>(groupe II)</u> Histoire, Géographie, Informatique, Langues et Cultures de l'Antiquité, Sciences expérimentales, Éducation physique et sportive, à choix entre Éducation visuelle et artistique, Activités manuelles (bois et textiles), Éducation musicale	<u>Moderne (groupe I)</u> Français, Allemand, Anglais, Mathématique <u>(groupe II)</u> Sciences expérimentales, Histoire, Géographie, Informatique, Éducation visuelle et artistique, Activités manuelles (bois et textiles), Éducation physique et sportive	<u>Préprofessionnelle (groupe I)</u> Français, Mathématique <u>(groupe II)</u> Allemand, Sciences expérimentales, Histoire, Géographie, Informatique, Éducation visuelle et artistique, Activités manuelles (bois et textiles), Éducation physique et sportive	<p><b>Conditions de promotion en fin de 9<sup>ème</sup> année de la section de maturités</b></p> <p>Pour être promu, l'élève:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- doit obtenir une moyenne générale de 4 au moins;</li> <li>- doit obtenir une moyenne générale partielle de 4 au moins dans le groupe I;</li> <li>- ne doit pas avoir plus de deux insuffisances dans le groupe I;</li> <li>- ne doit pas avoir plus de trois insuffisances à l'ensemble des disciplines des deux groupes;</li> <li>- dans l'ensemble des disciplines, un seul 3 est admis.</li> </ul> <p>De plus, toute moyenne annuelle inférieure à 3 entraîne la non-promotion.</p>

		NEUCHÂTEL			SECONDAIRE PREMIER CYCLE				3/3
9	semestre 1 semestre 2	Notation	Travail scolaire	L'échelle des notes va de 1, moins bonne note, à 6, meilleure note, par demi-points	<p><b>Maturités (groupe I)</b> Français, Allemand, Mathématique, 3<sup>ème</sup> langue (Anglais ou Italien ou Grec), Option spécifique: Latin ou Option langues modernes (Anglais ou Italien ou Espagnol) ou Option sciences expérimentales et mathématique ou Option sciences humaines</p> <p><b>(groupe II)</b> Biologie, Sciences expérimentales, Séminaire d'éducation physique, Éducation visuelle et artistique, Éducation musicale, Économie familiale, Éducation physique et sportive</p>	<p><b>Moderne (groupe I)</b> Français, Allemand, Anglais ou Italien, Mathématique</p> <p><b>(groupe II)</b> Biologie, Sciences expérimentales, Séminaire d'éducation physique, Éducation visuelle et artistique, Économie familiale, Éducation physique et sportive</p>	<p><b>Préprofessionnelle (groupe I)</b> Français, Mathématique</p> <p><b>(groupe II)</b> Allemand, Biologie, Sciences expérimentales, Séminaire d'éducation physique, Éducation visuelle et artistique, Activités manuelles (bois et textiles), Économie familiale, Éducation physique et sportive</p>	<p><b>Passage vers une section à niveau d'exigences plus élevé</b> Le passage vers une section à niveau d'exigences plus élevé est possible si les conditions suivantes sont remplies:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La demande est recevable si, au terme du premier semestre, l'élève obtient une moyenne supérieure à 5 dans l'ensemble des branches du groupe I de la nouvelle section envisagée (sous réserve des disciplines non enseignées) et une moyenne générale de 5 au moins;</li> <li>- Le passage sans redoubler le degré est lié à un cours de rattrapage qui a lieu pendant le second semestre. Au terme de l'année scolaire, le rattrapage fait l'objet d'une évaluation déterminante dans la décision de passage;</li> <li>- L'élève doit satisfaire en fin d'année aux mêmes conditions que celles donnant accès au cours de rattrapage.</li> </ul> <p>En principe, sans retard antérieur, le passage en redoublant le degré est possible. Dans ce cas, un cours de rattrapage est organisé en fonction des nécessités.</p>	
		Épreuves cantonales de 9 <sup>ème</sup> année (EC 9)		Éléments pour élaborer le profil de l'élève (pour l'instant à titre indicatif, en phase expérimentale)	Mathématique, Français, Allemand				

		TICINO		SCUOLA ELEMENTARE		1/2
ANNI	TIPI DI VALUTAZIONE	CRITERI DI VALUTAZIONE E SCALA	DISCIPLINE DI INSEGNAMENTO	CONDIZIONI DI PROMOZIONE		
1	Ciclo I  Valutazione formativa in dicembre e aprile Comunicazioni scritte ai genitori	Note da 3 a 6 La nota 6 significa che l'allievo, oltre ad aver raggiunto gli obiettivi minimi in modo ampio e sicuro, è in grado di affrontare regolarmente situazioni più complesse (obiettivi di sviluppo). La nota 5 significa che l'allievo, oltre ad aver raggiunto gli obiettivi minimi con sicurezza, dimostra anche di saper affrontare situazioni più complesse (obiettivi di sviluppo). La nota 4 significa che l'allievo ha raggiunto l'insieme degli obiettivi minimi. La nota 3 significa che l'allievo non ha raggiunto l'insieme degli obiettivi minimi. È ammesso l'uso del mezzo punto Valutazione orientativa: il rendimento globale dell'allievo è: - al di sopra della sufficienza - sufficiente - al di sotto della sufficienza	Condotta, Applicazione, Italiano, Matematica, Studio dell'ambiente, Educazione fisica, Educazione musicale, Educazione grafico-pittorica, Attività creative, Educazione religiosa	Promozione anche con insufficienze		
2	Ciclo I	Idem	Idem anno 1; non è però ammesso l'uso del mezzo punto nelle insufficienze.	<b>Promozione: sufficienza in tutte le discipline d'insegnamento</b>		
3	Ciclo II	Idem	Idem anno 1	Idem anno 1		
4	Ciclo II	Idem	Idem anno 1	Idem anno 1		
5	Ciclo II	Idem	Idem anno 2	<b>Idem anno 2</b>		





## VALAIS

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

1/3

DEGRES		TYPES D'EVALUATION	OBJETS ET CRITERES D'EVALUATION	ÉCHELLE ADOPTÉE	DISCIPLINES DE PROMOTION (EN GRAS)	CONDITIONS DE PROMOTION	----- PAS DE PROMOTION ----- PROMOTION
1	semestre 1	Appréciations	Travail scolaire Comportement face à un travail individuel et collectif Attitude personnelle face aux autres et respect du matériel	Votre enfant progresse normalement dans ses apprentissages; Votre enfant rencontre quelques difficultés dans ses apprentissages; Votre enfant rencontre de nombreuses difficultés dans ses apprentissages. Actuellement, il paraît difficile pour lui (elle) de les surmonter;	Français (lecture, écriture), Mathématique (logique, espace, nombre), Connaissance de l'environnement, Éducation musicale (chant, écoute), Éducation artistique (dessin, peinture, ACM), Éducation physique  Catéchèse: "suivi" ou "non-suivi"	Bilan semestriel et bilan annuel  Un bulletin d'information informe les parents. Il comporte des objectifs d'apprentissage illustrés d'exemples pour faciliter sa compréhension par les parents.	
	semestre 2	Idem	Idem	Le niveau de performance prévu dans les objectifs a été atteint; Le niveau de performance prévu dans les objectifs n'a pas été atteint;	Idem		
2 3	semestre 1 semestre 2	Notation	Travail scolaire Application: comportement au travail, intérêt et zèle à l'étude, persévérance, présentation des travaux Conduite: comportement à l'égard des autres élèves et des adultes, observation des règlements d'école, respect du matériel, tenue	Entre 6 et 4 pour les prestations suffisantes; Entre 4 et 1 pour les prestations insuffisantes; Les notes moyennes annuelles et trimestrielles sont calculées avec une décimale  Une rubrique "Observations" permet d'interpréter les notes	<u>Premier groupe</u> <b>Français (lecture, expression verbale, grammaire, orthographe, composition, vocabulaire), Mathématique (raisonnement mathématique, technique du calcul), Environnement (étude du milieu)</b> <u>Deuxième groupe</u> <b>Instruction religieuse, ACM (dessin, peinture, travaux manuels et à l'aiguille), Éducation musicale, Éducation physique</b>	<b>Pour être promu, l'élève doit obtenir au moins la note 4 dans la moyenne du premier groupe et dans la moyenne générale.</b>  Si une note de comportement inférieure à 4 doit être attribuée, si la non-promotion est à craindre, l'enseignant-te en informe les parents au cours de chaque trimestre au moyen d'un bulletin de notes intermédiaires ou d'un rapport spécial. Un entretien préalable avec les parents est alors recommandé.	
4 5	semestre 1 semestre 2	Idem	Idem	Idem	<u>Premier groupe</u> <b>Français (lecture, expression verbale, grammaire, orthographe, composition, vocabulaire), Mathématique (raisonnement mathématique, technique du calcul), Environnement (géographie, histoire, science)</b> <u>Deuxième groupe</u> <b>Instruction religieuse, ACM (dessin, peinture, travaux manuels et à l'aiguille), Éducation musicale, Éducation physique</b>	<b>Pour être promu, l'élève doit obtenir au moins la note 4 dans la moyenne du premier groupe et dans la moyenne générale.</b>  Si une note de comportement inférieure à 4 doit être attribuée, si la non-promotion est à craindre, l'enseignant-te en informe les parents au cours de chaque trimestre au moyen d'un bulletin de notes intermédiaires ou d'un rapport spécial. Un entretien préalable avec les parents est alors recommandé. Les cours de L2 ne sont pas évalués sous forme chiffrée.	
2		Épreuves de référence		Évaluation formative et évaluation des acquis des élèves	Français, Mathématique		
4 5		Épreuves de référence d'allemand		Idem	Allemand		
4		Examens de fin d'année		Certification des connaissances en fin d'année	Français, Mathématique		

	<b>VALAIS</b>	<b>TRANSITION PRIMAIRE-SECONDAIRE</b>	<b>2/3</b>
---	---------------	---------------------------------------	------------

DEGRES	TYPES D'EVALUATION	OBJETS ET CRIT. D'EVALUATION	ÉCHELLE ADOPTEE	DISCIPLINES DE PROMOTION	CONDITIONS DE PROMOTION CONDITIONS D'ORIENTATION
6 semestre 1 semestre 2	Notation Rapport d'évaluation	Travail scolaire Appréciation globale de l'enseignant-te portant sur les aptitudes, la progression de l'élève durant l'année scolaire, ses motivations; L'enseignant-te tient compte de l'avis des parents. L'appréciation doit servir à pondérer les résultats scolaires; Des entretiens individuels, entre l'enseignant-te et l'élève, entre l'enseignant-te et les parents sont aménagés deux fois durant l'année. L'appui d'un personnel spécialisé peut être demandé.	Entre 6 et 4 pour les prestations suffisantes Entre 4 et 1 pour les prestations insuffisantes Les notes moyennes annuelles et trimestrielles sont calculées avec une décimale Une rubrique "Observations" permet d'interpréter les notes  Le rapport d'évaluation est remis aux parents. Il sert uniquement à l'admission au cycle d'orientation.	<u>Premier groupe</u> Français (lecture, expression verbale, grammaire, orthographe, composition, vocabulaire), Mathématique (raisonnement mathématique, technique du calcul), Environnement (géographie, histoire, science) <u>Deuxième groupe</u> Instruction religieuse, ACM (dessin, peinture, travaux manuels et à l'aiguille), Éducation musicale, Éducation physique <u>Niveau I/Niveau II</u> Français, Allemand, Mathématique	<u>Section générale</u> <b>Moyenne des notes du premier groupe: 4</b> <b>Moyenne générale: 4</b>  <u>Section secondaire</u> <b>Moyenne des notes du premier groupe: 5 (choix des parents entre 4.7 et 4.9)</b> <b>Moyenne générale: 4</b>  <u>Niveau I:</u> <b>L'élève est admis en niveau I si la moyenne de la discipline concernée se situe entre 6 et 5.</b> Pour la deuxième langue, l'appréciation de l'enseignant-te remplace la note. Si la moyenne de la branche se situe entre 4,7 et 4,9, les parents décident, après entretien avec l'enseignant-te, de placer leur enfant en niveau I ou II (langue I et mathématique).  <u>Niveau II</u> <b>L'élève est admis en niveau II si la moyenne de la discipline concernée est inférieure à 5.</b>  Pour favoriser un passage harmonieux des élèves, des réunions regroupant les enseignants-tes de 6 <sup>ème</sup> et de 7 <sup>ème</sup> sont organisées.
6	Épreuves de référence d'allemand		Évaluation formative et évaluation des acquis des élèves	Allemand	
6	Examens de fin d'année		Certification des connaissances en fin d'année	Français, Mathématique	

	<b>VALAIS</b>	<b>SECONDAIRE PREMIER CYCLE</b>	<b>3/3</b>
---	---------------	---------------------------------	------------

DEGRES	TYPES D'EV.	OBJETS ET CRIT. D'EV.	ÉCHELLE ADOPTEE	DISCIPLINES DE PROMOTION	CONDITIONS DE PROMOTION CONDITIONS D'ORIENTATION
7 8 9 semestre 1 semestre 2	Notation Rapport d'évaluation	Travail scolaire Idem ci-dessus (6 <sup>ème</sup> )	Prestations suffisantes: 6; 5,5; 5; 4,5; 4 Prestations insuffisantes: 3,5; 3; 2,5; 2; 1,5; 1 La note 0 peut être donnée en cas de tricherie Les notes moyennes sont calculées au centième avant d'être arrondies au dixième supérieur ou inférieur	Les disciplines du programme du CO font l'objet d'une note (exceptés l'éducation aux choix et méthode de travail): <u>Branches principales ou à Niveaux</u> Français, Allemand, Mathématique <u>Branches secondaires</u> Branches éducatives et culturelles Les autres branches du programme	<u>Système à sections (secondaire ou générale)</u> <b>Moyenne de 4,0 dans l'ensemble des branches et moyenne de 4,0 dans le groupe des branches principales.</b>  Le transfert d'une section à une autre est facilité s'il est compatible avec les aptitudes de l'élève. Les parents sont associés à toute décision de transfert.  <u>Système intégré (niveaux I et II)</u> <b>Suivre et réussir deux ou trois niveaux I; Ou suivre et réussir deux ou trois niveaux II;</b> <b>Dans les deux cas, l'élève doit obtenir la moyenne de 4,0 dans les branches secondaires.</b> Le transfert d'un niveau à un autre est facilité s'il est compatible avec les aptitudes de l'élève. Les parents sont associés à toute décision de transfert.
8 9	Examens de fin d'année		Certification des connaissances en fin d'année	Français, Mathématique, Allemand	
9	Diplôme de fin d'études				L'élève qui a satisfait aux exigences du programme de la troisième année du cycle d'orientation reçoit un diplôme de fin d'études. L'élève qui a accompli neuf années de scolarité obligatoire mais qui n'a pas satisfait aux exigences du programme de troisième année a droit à une attestation de fin d'études.

LIBERTÉ ET PATRIE		VAUD		ENSEIGNEMENT PRIMAIRE			1/3
CYCLES	DEGRÉS	TYPES D'EVALUATION	OBJETS ET CRITERES D'EVALUATION	ÉCHELLE ADOPTEE	DISCIPLINES DE PROMOTION	CONDITIONS DE PROMOTION	
Cycle 1	1 2	Évaluation comme outil au service des apprentissages ( <b>évaluation formative</b> ) Évaluation outil pour l'établissement des bilans des connaissances et des compétences acquises ( <b>évaluation sommative</b> )	Le degré d'atteinte des objectifs par l'élève est évalué au moyen de travaux significatifs, ou assimilés à des travaux significatifs (« travail assimilé » : ensemble de travaux vérifiant uniquement l'acquisition des connaissances ou de techniques spéciales)  Guidage de l'élève dans ses apprentissages	Objectifs : - largement atteints - atteints avec aisance - atteints - partiellement atteints - non atteints	- Français - Mathématiques - Connaissance de l'environnement - ACM/ACT - Arts visuels (et écriture, graphisme au 1 <sup>er</sup> cycle) - Musique  L'éducation physique est évaluée à part	Pas de promotion entre les degrés 1 et 2 Pas de promotion entre les degrés 3 et 4  Au terme des cycles primaires 1 et 2, les enseignants concernés déterminent le degré de maîtrise des objectifs fondamentaux dans chaque discipline.	
						L'élève est promu si les objectifs sont atteints dans toutes les disciplines. Si tel n'est pas le cas, la situation est examinée en collaboration avec les parents.  Au premier cycle primaire, l'élève doit avoir atteint les objectifs de ce cycle en lecture.	
Cycle 2	3 4	<b>Relevé des résultats</b> en fin de l'agenda de l'élève ; agenda signé par les parents chaque semaine ; relevé des résultats signé deux fois par année scolaire (logique de semestre)  <b>Livret scolaire</b> : résultats pour chaque cycle primaire et décision prise	Appréciation à part de : 1) attitude face au travail 2) comportement  L'évaluation respecte les principes de <b>transparence</b> et d' <b>égalité de traitement</b>  Épreuves cantonales de référence en fin de cycle 1 et en fin de cycle 2				
LIBERTÉ ET PATRIE		VAUD		TRANSITION PRIMAIRE-SECONDAIRE			2/3
CYCLES	DEGRÉS	TYPES D'EVALUATION	OBJETS ET CRITERES D'EVALUATION ET D'ORIENTATION	ÉCHELLE ADOPTEE	DISCIPLINES DE PROMOTION	CONDITIONS DE PROMOTION CONDITIONS D'ORIENTATION	
Cycle de transition	5 6	Évaluation formative Évaluation sommative  <b>Relevé des résultats</b> à la fin de l'agenda  <b>Livret scolaire</b> établi en fin de 6 <sup>ème</sup> ; contient les moyennes de 6 <sup>ème</sup> par discipline et la décision d'orientation	Le degré d'atteinte des objectifs par l'élève est évalué au moyen de travaux significatifs, ou assimilés à des travaux significatifs (« travail assimilé » : ensemble de travaux vérifiant uniquement l'acquisition des connaissances ou de techniques spéciales)  Épreuves cantonales de référence à deux reprises au cours du 6 <sup>ème</sup> degré (octobre et mars)	Notes allant de 1 à 6 avec demi-points	- Français - Mathématiques - Allemand - Sciences - Histoire - Géographie - Arts visuels - Musique - ACM / TM  L'éducation physique est évaluée à part	Éléments pris en compte par les enseignants pour l'orientation : - résultats scolaires (moyennes par discipline) - travail et attitude face aux apprentissages - le cas échéant, travail dans les disciplines à niveau - résultats aux épreuves de référence - projet et intérêts personnels de l'élève  En principe, on n'échoue pas le cycle de transition	

	TYPES D'EVALUATION	OBJETS ET CRITERES D'EVALUATION	ÉCHELLE ADOPTEE	DISCIPLINES DE PROMOTION (VOIES SECONDAIRES DIFFERENTES)			CONDITIONS DE PROMOTION
7 8 9	Évaluation formative Évaluation sommative  <b>Relevé des résultats</b> à la fin de l'agenda de l'élève  <b>Livret scolaire</b> en fin de chaque année ; contient les moyennes par discipline de chaque année 7 à 9 et la décision ; en 9 <sup>ème</sup> apparaissent également les notes d'examen.	Degré de maîtrise des objectifs fondamentaux du programme	Notes allant de 1 à 6 avec demi-point	<u>Voie secondaire de baccalauréat (VSB)</u> Français, Allemand, Anglais, Italien, Latin, Branches économiques, Mathématiques, Dessin géométrique, Physique, Travaux pratiques de physique, Histoire, IVCP, Géographie, Sciences, Travaux pratiques de sciences, Dessin, Musique, Grec, en 8 <sup>ème</sup> et en 9 <sup>ème</sup> , discipline supplémentaire TM/ACT, en 7 <sup>ème</sup>  Éducation physique est évaluée à part	<u>Voie secondaire générale (VSG)</u> Français, Allemand, Anglais, Mathématiques/DGT, Physique, Travaux pratiques de physique, Histoire, IVCP, Géographie, Sciences, Travaux pratiques de sciences, Économie, Droit, Dessin, Musique, TM/ACT  Éducation physique est évaluée à part	<u>Voie secondaire à options (VSO)</u> Français, Allemand, Mathématiques, Histoire, IVCP, Géographie. Sciences, Dessin, Musique, TM / ACT, Hygiène alimentaire, Droit, Économie, Options  Éducation physique est évaluée à part	Établissement de moyennes par discipline  Pas plus de 3 points négatifs sur l'ensemble des disciplines, dont au maximum 2 points négatifs en français et en mathématiques
9	Examen de fin de scolarité	Degré de maîtrise des objectifs du programme	Notes allant de 1 à 6, demi-points admis	Français, Mathématiques, Allemand, Anglais, Option spécifique (Maths-Physique, Latin, Italien ou Économie et Droit)	Français, Mathématiques, Allemand, Anglais, travail personnel dans le domaine « Approche du monde »	Français, Mathématiques, l'option de compétence	La note de l'examen compte pour un tiers dans la note annuelle de la discipline.



**PRATIQUES CANTONALES CONCERNANT L'ORGANISATION D'ÉPREUVES, D'EXAMENS, DE  
TESTS AINSI QUE L'OBTENTION DE CERTIFICATS OU DIPLÔMES AU COURS DE LA  
SCOLARITÉ OBLIGATOIRE**

	Degrés	Epreuves, examens, tests...	Disciplines évaluées	Elaboration	Finalités	Documents de références	Matériel d'évaluation
<b>BERNE PRIMAIRE</b>	6 transition primaire- secondaire	Travaux d'évaluation comparative par zone de recrutement	-	Enseignants	Harmonisation des exigences	DIP. (2002). Rapport relatif à l'ordonnance de Direction concernant l'évaluation et les décisions relatives d'orientation à l'école obligatoire (ODED) : art. 28	-
<b>FRIBOURG PRIMAIRE</b>	2	5 épreuves obligatoires; 7 épreuves facultatives (courant et fin d'année)	Mathématiques	Réalisées par des enseignants ainsi qu'un responsable mathématiques et la responsable évaluation	Aider l'enseignant à ajuster son enseignement, à évaluer et à noter le travail des élèves (épreuves diagnostiques) (pas de retour à l'institution)	-	DICS. (2000). Dossier d'évaluation de math 2P
	4	4 épreuves obligatoires (2 par domaine : numérique et espace-mesure) (courant et fin d'année)	Mathématiques	Réalisées par des enseignants ainsi qu'un responsable mathématiques et la responsable évaluation	Aider l'enseignant à ajuster son enseignement, à évaluer et à noter le travail des élèves (épreuves diagnostiques) (pas de retour à l'institution)	-	DICS. (2002). Dossier d'évaluation de math du 2 <sup>e</sup> cycle
	6 transition primaire- secondaire	Evaluations cantonales	Français, mathématiques, allemand et environnement	Responsable de branches, 2 ou 3 auteurs et la responsable évaluation	Permettre aux enseignants de situer leur classe et leurs élèves par rapport à un référentiel cantonal	Directives de la procédure de pré-orientation (PPO)	Evaluation en cours d'élaboration
<b>FRIBOURG SECONDAIRE</b>	9	Diplôme de fin d'études secondaires	Français, allemand, mathématiques, anglais. Une autre discipline est parfois testée, comme le latin en PG	Un groupe de travail par discipline	Donner une information sur le niveau des acquisitions; Réguler l'enseignement (épreuves cantonales communes)	DIPAC. (1992). Directives générales pour l'organisation du diplôme de fin d'études secondaires	Cahiers d'épreuves; Enregistrement audio (cassettes ou CD) pour l'évaluation de la compréhension orale; Corrigés et consignes
<b>GENEVE PRIMAIRE</b>	2 (fin du cycle élémentaire)	Epreuves papier-crayon	Français I (expression), mathématiques, écriture-graphisme	Une commission par épreuve, regroupant : un formateur didactique, un formateur en évaluation et deux enseignants	Complément à l'évaluation certificative de fin de cycle; Moyen de régulation institutionnelle de l'enseignement	Rédaction d'un rapport interne rédigé par le coordinateur	Cahiers d'épreuves; Enregistrement audio (cassettes ou CD) pour l'évaluation de la compréhension orale; Consignes d'administration et de correction

	Degrés	Epreuves, examens, tests...	Disciplines évaluées	Elaboration	Finalités	Documents de références	Matériel d'évaluation
<b>GENEVE PRIMAIRE</b>	6 (fin du cycle moyen) transition primaire-secondaire	Epreuves papier-crayon	Français I (expression), français II (structuration), mathématiques, allemand	Une commission par épreuve, regroupant : un formateur didactique, un formateur en évaluation et deux enseignants, sous la responsabilité du responsable des épreuves	Complément à l'évaluation certificative de fin de cycle; Moyen de régulation institutionnelle de l'enseignement	Rédaction d'un rapport interne rédigé par le coordinateur	Cahiers d'épreuves; Enregistrement audio (cassettes ou CD) pour l'évaluation de la compréhension orale; Consignes d'administration et de correction
<b>GENEVE SECONDAIRE</b>	7	Epreuves communes en 2005-2006	Allemand, latin, mathématiques, français, anglais	Commission des épreuves communes, secteur de l'évaluation commune, service de l'enseignement	Certification	Bugniet, F. & Reith E. (2002). Proposition de cadre conceptuel pour l'évaluation commune au cycle d'orientation de Genève	-
	8	Epreuves communes en 2005-2006	Allemand, latin, mathématiques, anglais, physique	Commission des épreuves communes, secteur de l'évaluation commune, service de l'enseignement	Certification	Bugniet, F. & Reith E. (2002). Proposition de cadre conceptuel pour l'évaluation commune au cycle d'orientation de Genève	-
	8	Epreuves communes en 2005-2006	Physique	Commission des épreuves communes, secteur de l'évaluation commune, service de l'enseignement	Certification	-	-
	8	Evaluation de départ (EVADEP)	Mathématiques, biologie	Commission des épreuves communes, secteur de l'évaluation commune, service de l'enseignement	Etablir un diagnostic pour les maîtres (non noté)	Bugniet, F. & Reith E. (2002). Proposition de cadre conceptuel pour l'évaluation commune au cycle d'orientation de Genève	-
	8	Test informatif (EVAINF)	Biologie, physique, mathématiques	Commission des épreuves communes, secteur de l'évaluation commune, service de l'enseignement	Informers les maîtres, les élèves, les parents en cours d'année (non noté)	-	-
	9	Epreuves communes en 2005-2006	Allemand, anglais, latin, mathématiques, physique	Commission des épreuves communes, secteur de l'évaluation commune, service de l'enseignement	Certification	-	-
	9	Epreuves communes en 2005-2006	Allemand, anglais, français, latin, mathématiques, physique	Commission des épreuves communes, secteur de l'évaluation commune, service de l'enseignement	Certification	Bugniet, F. & Reith E. (2002). Proposition de cadre conceptuel pour l'évaluation commune au cycle d'orientation de Genève	-
	9	Evaluation de départ (EVADEP)	Anglais, mathématiques	Commission des épreuves communes, secteur de l'évaluation commune, service de l'enseignement	-	Le délai 2005 doit permettre l'introduction de nouvelles formes d'épreuves communes en lien avec les nouveaux plans d'études.	
	7,8,9	Tests de préorientation	Allemand, français, mathématiques	Maîtres de la discipline; organisation: service de la scolarité	Intégrer les nouveaux élèves (venant des écoles privées ou de l'étranger)		

	Degrés	Epreuves, examens, tests...	Disciplines évaluées	Elaboration	Finalités	Documents de références	Matériel d'évaluation
<b>JURA PRIMAIRE</b>	6 transition primaire-secondaire	Epreuves communes (les épreuves sont cumulées aux 2 bulletins semestriels.)	Français, mathématiques, allemand	Commission des épreuves communes	Orientation (niveau et option)	Jura. (1990). Loi sur l'école enfantine, l'école primaire et l'école secondaire; Jura. (1993). Règlement concernant l'orientation des élèves à l'école secondaire; Jura. (1993). Ordonnance scolaire	-
<b>NEUCHÂTEL PRIMAIRE</b>	1	Epreuves de références	Une discipline par année	Une commission d'enseignants mandatée par le Service de l'enseignement obligatoire et présidée par un inspecteur d'écoles	Préciser les attentes de l'institution; Offrir des balises externes à la classe; Donner des outils d'évaluation aux enseignants	Neuchâtel. (2005). Arrêté définissant les modalités d'appréciation du travail des élèves et les critères de promotion dans l'enseignement primaire; DIP. (1990). Grille-horaire et programmes : enseignement primaire	SEO. (2002). Remarques relatives aux "Epreuves de références 2002" (L'épreuve de l'année ira compléter la banque d'épreuves mise à disposition des enseignants et qui couvre une large partie des objectifs du programme)
		Epreuves d'évaluation des connaissances scolaires (pour certains élèves seulement)	Français, mathématiques	Groupe de pilotage évaluation	Porter un regard extérieur à la classe; Aider à la prise de décision (promotion, aides pédagogiques)	Neuchâtel. (2005). Arrêté définissant les modalités d'appréciation du travail des élèves et les critères de promotion dans l'enseignement primaire; DIP. (1990). Grille-horaire et programmes : enseignement primaire	SEO. Evaluation des connaissances scolaires en français et en mathématiques
	2	"	"	"	"	"	"
	3	"	"	"	"	"	"
	4	"	"	"	"	"	"
5	"	"	"	"	"	"	

	Degrés	Epreuves, examens, tests...	Disciplines évaluées	Elaboration	Finalités	Documents de références	Matériel d'évaluation
<b>NEUCHÂTEL SECONDAIRE</b>	6	Epreuves cantonales d'orientation	Mathématiques, français (automne); Mathématiques, français, allemand (printemps)	Huit enseignants (commission de rédaction)	Orientation dans les différentes filières du secondaire 1: Prérprofessionnelle Moderne Maturité	Neuchâtel (2001). Règlement concernant les conditions d'admission, d'orientation et de passage dans l'enseignement secondaire (réf. 410.515.1)	Cahiers d'épreuves (MAT, ALL, FRA); Enregistrement audio (CD) pour l'évaluation de la compréhension orale (ALL); Directives générales et circulaires administratives
	9	Epreuves cantonales de 9 <sup>e</sup> année (EC 9)	Mathématiques, français, allemand (passation des épreuves au printemps)	Huit personnes pour la commission de rédaction (enseignants secondaires 1 et 2); Onze personnes pour la commission de lecture (enseignants et formateurs HEP)	Dernière année de phase expérimentale  Cette année, la note est obligatoire et entre dans la moyenne annuelle de l'élève  Toutes les sections sont concernées (PP, MO, MA)	Neuchâtel (2001). Règlement concernant les conditions d'admission, d'orientation et de passage dans l'enseignement secondaire (réf. 410.515.1)	Cahiers d'épreuves (MAT, ALL, FRA); 1 cahier de 60 min par discipline + 1 CD audio pour la partie compréhension orale (ALL); Directives et informations; Guides de corrections
<b>VALAIS PRIMAIRE</b>	2	Epreuves de référence	Mathématiques, français	Enseignants de 2 <sup>e</sup>	Evaluation formative et évaluation des acquis des élèves	Valais. (1962). Loi sur l'instruction publique : art. 41 et 56	Service de l'enseignement. (2005). Tests 2P : mathématiques et français
	3 4 6	Epreuves de référence	Allemand	Enseignants de 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup>	"	"	Service de l'enseignement. (2005). Epreuves d'allemand de 3P, 4P et 6P
	4 6	Examens de fin d'année	Mathématiques, français	Enseignants de 4 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup>	Certification des connaissances en fin d'année	"	Service de l'enseignement. (2005). Examen cantonal de mathématiques et de français avec corrigés 4P & 6P
<b>VALAIS SECONDAIRE</b>	8 9	Examens de fin d'année	Mathématiques, français, allemand	Enseignants de 8 <sup>e</sup> et de 9 <sup>e</sup>	"	Valais. (1987). Loi sur le CO: art. 19 à 22; Valais. (1987). Règlement sur le CO: art. 13	Service de l'enseignement. (2005). Dossier mathématiques, français et allemand avec oral de français et d'allemand
<p>Les épreuves certificatives de fin d'année comptent pour un ¼ de la note annuelle dès 2005-2006 pour 1/5 de la note annuelle.            Dans les degrés 8 et 9, pour les élèves qui n'ont pas obtenu les notes annuelles requises pour accéder aux écoles du secondaire II, il est organisé des épreuves complémentaires.            Les notes obtenues remplacent celles de l'année.</p>							

	Degrés	Epreuves, examens, tests...	Disciplines évaluées	Elaboration	Finalités	Documents de références	Matériel d'évaluation
VAUD PRIMAIRE	2	Epreuves cantonales de référence en lecture	Français	Direction générale de l'enseignement (DGEO)	Harmonisation des exigences; Mise à disposition de repères extérieurs à la classe	Vaud. (1984). Loi scolaire art. 9a; Vaud. (1997). Règlement d'application art. 20; Vaud. (2000). Cadre général de l'évaluation	Epreuves cantonales de référence
	4	Epreuves cantonales de référence en fin de CYP2 (4 <sup>e</sup> )	Français et mathématiques	Direction générale de l'enseignement (DGEO)	Harmonisation des exigences; Mise à disposition de repères extérieurs à la classe	"	Epreuves cantonales de référence
VAUD SECONDAIRE	6	Epreuves cantonales de référence (ECR) (2 fois au cours du 6 <sup>e</sup> degré)	Français, mathématiques	Direction générale de l'enseignement (DGEO)	Harmoniser les exigences de l'enseignement dans le canton; Donner, pour chaque élève, des informations sur le degré de maîtrise de quelques objectifs du programme; Constituer un des éléments du dossier de l'élève et servir d'aide à l'orientation	"	Epreuves cantonales de référence
	7 8 9	En cours d'année scolaire, éléments significatifs et travaux assimilés, en lien avec les objectifs fondamentaux du plan d'études	Toutes	Les maîtres des disciplines (collaboration entre maîtres)	Dresser des bilans des connaissances et compétences acquises ainsi que fonder la moyenne annuelle par discipline et les décisions de promotion et d'orientation	Vaud. (2000). Cadre général de l'évaluation; Vaud. (2001). Plan d'études vaudois	-
	9	Examen de certificat en lien avec les objectifs fondamentaux du plan d'études vaudois en particulier ceux du 9 <sup>e</sup> degré	VSO: français, mathématiques, option de compétence VSG: français, mathématiques, anglais, allemand et travail personnel dans le domaine "approches du monde" VSB: français, mathématiques, option spécifique, anglais et allemand	Les maîtres d'un établissement ou d'un groupe d'établissements	Le certificat est délivré aux élèves qui sont parvenus au terme de leur scolarité obligatoire et qui ont fait la preuve de la maîtrise des objectifs fondamentaux du plan d'études	Vaud. (2000). Cadre général de l'évaluation; Vaud. (2001). Plan d'études vaudois	-